



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26

fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **14-08**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 17 avril 2008**

Le dix-sept avril deux mille huit, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset, "Président sortant.

Date de convocation : 9 avril 2008

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 18 Votants :18

Présents : Mmes C.DIDIER, M.MASTROMAURO, J.CHAPUIS(suppléante de Mme BROUZET), G.FRIER, J.CARRIER, J.TESSAIRE, A.SAUNIER-PLUMAZ, V.MICHEL, MM M.BAFFERT, F.GILABERT, A.CARBONARI, D.ROUX, G.JULLIEN, C.COIGNÉ, P.MOLINARO, Y.BOULARD, J.GAUTHIER, M. REPELLIN.

Absents excusés : Mme M. BROUZET

Président de séance : Marcel REPELLIN

Secrétaire de Séance : Véronique MICHEL

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE -
Désignation des membres du comité syndical

Rapporteur : Marcel REPELLIN

DELCOM 14-08

Par délibération, concordantes des communes de Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize, il a été décidé de créer un syndicat intercommunal à vocations multiples dénommé le SIRD.

L'arrêté préfectoral n° 96-1143 du 1^{er} mars 1996, autorise sa création pour une durée illimitée.

Conformément aux articles L5211-6 et L5211-7 du CGCT, le SIRD est administré par un comité syndical de 18 délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Chaque commune est représentée au sein du comité syndical par trois délégués titulaires avec voie délibérative. Soit Un délégué titulaire par compétence :

- 1) Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la Rive gauche du Drac, compte tenu de ses particularités géographiques, sociales, économiques et culturelles
- 2) Insertion-emploi,
- 3) Construction et maintenance des établissements sportifs.

Pour la compétence Prévention de la délinquance : désignation d'un membre qui siégera à la commission Prévention sans avoir la qualité de délégué au comité syndical. Ce peut être un membre différent des délégués élus ou l'un entre eux.

Les communes désignent dans les mêmes proportions (3) des délégués suppléants appelés à siéger au comité avec voix délibérative, en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Marcel REPELLIN, Président sortant, qui, après l'appel nominal, déclare les délégués installés dans leurs fonctions.

Ville de Seyssins

Compétence : Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac

Titulaire : Michel BAFFERT
Suppléant : Jacqueline Chapuis

Compétence : Insertion/emploi

Titulaire : François GILABERT
Suppléant : Pascal Faucher

Compétence : Construction et maintenance des équipements sportifs liés aux établissements scolaires.

Titulaire : Martine BROUZET
Suppléant : Françoise Collot

Ville de Seyssinet-Pariset

Compétence : Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac

Titulaire : Marcel REPELLIN
Suppléant : Françoise Bombino

Compétence : Insertion/emploi

Titulaire : Véronique MICHEL
Suppléant Maria Gugielmi

Compétence : Construction et maintenance des équipements sportifs liés aux établissements scolaires.

Titulaire : Jacques GAUTHIER
Suppléant : Anne Brouzet

Ville de Fontaine

Compétence : Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac

Titulaire : Yannick BOULARD
Suppléant Jean-paul TROVERO

Compétence : Insertion/emploi

Titulaire : Claudine DIDIER
Suppléant : Nourdine Sakirda

Compétence : Construction et maintenance des équipements sportifs liés aux établissements scolaires.

Titulaire : Maryline MASTROMAURO
Suppléant : Stéphane PALUMBO

Ville de Sassenage

Compétence : Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac

Titulaire : Christian COIGNÉ
Suppléant : Amédée Matraire

Compétence : Insertion/emploi

Titulaire : Annie SAUNIER-PLUMAZ
Suppléant : Michèle Chaussamy

Compétence : Construction et maintenance des équipements sportifs liés aux établissements scolaires.

Titulaire : Patrick MOLINARO
Suppléant : Valérie Belle

Ville de Noyarey

Compétence : Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac

Titulaire : Denis ROUX
Suppléant : Marie-Agnès SUCHEL

Compétence : Insertion/emploi

Titulaire : Gisèle FRIER
Suppléant Béatrice Balmet

Compétence : Construction et maintenance des équipements sportifs liés aux établissements scolaires.

Titulaire : Aldo CARBONARI
Suppléant Alain CHARBIT

Ville de Veurey-Voroize

Compétence : Concertation et réflexion sur les aménagements, équipements ou projets spécifiques à la rive gauche du Drac

Titulaire : Guy JULLIEN
Suppléant : Monique RAMUS

Compétence : Insertion/emploi

Titulaire : Jacqueline CARRIER
Suppléant : Françoise DREVON

Compétence : Construction et maintenance des équipements sportifs liés aux établissements scolaires.

Titulaire : Jacqueline TESSAIRE
Suppléant Francette AMBLARD

Le comité après l'exposé du Président de séance prend acte de l'installation des délégués du comité syndical du SIRD.

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 18 avril 2008

Le Président,
Michel BAFFERT